

PRÉSENTATION DU PROGRAMME PERMIS C



OBJECTIFS

- Obtenir le permis de conduire de catégorie C
- Connaître les principales règles de circulation
- Connaître la signalisation spécifique
- Avoir des notions sur l'aspect technique, mécanique du véhicule et de son entretien
- Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule
- Devenir un éco-conducteur de véhicule de transport de marchandises responsable



PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Être titulaire du permis B en cours de validité,
- Être âgé de 21 ans minimum
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire
- Savoir lire et écrire la langue Française
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis obtenue date de plus de 5 ans

DUREE DE LA FORMATION

- Formation sans code** : 140h (7h/jour)
Formation pratique + théorique
- Formation avec code** : 175h (7h/jour) ; Formation pratique + théorique (140h) + code (35h)

MODALITE DE FORMATION

- En présentiel + e-learning pour la préparation au code (pour les formations avec code)
 - La formation professionnelle des conducteurs regroupe des cours :
 - Code et sécurité routière : 35 heures (pour les formations avec code)
 - Réglementation professionnelle et sociale des transports / Norme technique des véhicules
 - Constat amiable : 35 heures
 - Manœuvres sur pistes
 - Maintenance courante des PL, détection des pannes simples : 35 heures
 - Conduite en circulation / Sensibilisation à la conduite économique et écologique : 35 heures
 -

LIEUX DE FORMATION



Cours théoriques :

CAFCA ENERGIE Les jardins de Houelbourg – ZI de Jarry 97122 Baie-Mahault

Cours sur piste :

PLATEAU TECHNIQUE CAFCA ENERGIE Guenette 97160 Le Moule

METHODE PEDAGOGIQUE

- Cours théoriques
- Cours pratiques sur piste et sur la route, sur
- Véhicule à double commandes pour la conduite

MODALITE DE SUIVI

- Feuilles de présence émargées quotidiennement
- Par les stagiaires ou attestation d'assiduité.

MOYENS TECHNIQUES

- 5 Salles de cours équipées d'un ordinateur et d'un Vidéo Projecteur
 - Simulateur Poids-lourds
- Plateforme technique comprenant 2 pistes pour les manœuvres
- Fourniture matériel pédagogique : fiches examens, fiches de vérification, Prépa code (Pour les formations avec code)
 - Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement

PROFILS DES FORMATEURS

Formateurs poids lourds titulaires du BEPECASER
Ou du titre professionnel ECSR avec la mention Groupe Lourds

ACCESSIBILITE DE LA FORMATION
En cas de situation de handicap, n'hésitez pas à
Nous contacter pour adapter la formation

CODE FORMATION
CERTIF INFO : 54660

CONTENU DE LA FORMATION

Compétence 1

(Théorie/pratique) : maîtriser le maniement
Du véhicule dans un trafic faible ou nul
La mécanique et le fonctionnement du véhicule
Les organes de commande
Les vérifications lors de la mise en route
La conduite du véhicule

Compétence 2

Formation théorique : effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer
Les exercices de maniabilité
Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
Les vérifications de l'état du véhicule
Les manœuvres avec le véhicule

Compétence 3

Formation pratique : appréhender la route
En fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
La signalisation spécifique au transport de marchandises
Les règles de placement et de circulation
La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

Compétence 4

Formation pratique : circuler dans des
Conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
L'adaptation de la vitesse
La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

Compétence 5

Formation pratique : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite.
Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids Lourd de transport de marchandises
Le comportement en cas de panne ou d'accident
Les aides à la conduite
Les impacts écologiques liés à la conduite

MODALITES D'EVALUATION EXAMEN DU CODE :

- L'obtention du permis de conduire C passe en premier lieu par l'obtention de l'examen du code.
- Tous les candidats sont obligés de passer cet examen sauf si :
Ils sont titulaires d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans (hors permis moto)
- Ils ont obtenu l'examen du code depuis moins de 5 ans
- À noter : depuis le 1er juin 2016, le passage de l'examen du code est soumis au paiement d'une redevance de 30 €.
- Par ailleurs, il est désormais possible de passer l'épreuve du code auprès des centres agréés de La Poste et de la société SGS, et de s'inscrire directement en ligne.

EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE C

Examen hors circulation dit le Plateau

- L'examen de conduite hors circulation dure environ 30 minutes
- Pendant lesquelles le candidat est soumis à :
- Un test écrit de connaissances, lors duquel le candidat doit répondre à 10 questions tirées au sort parmi 20 fiches en 6 minutes
- Une vérification de sécurité qui consiste à faire le tour du véhicule pour vérifier différents points de sécurité
- Une interrogation orale par tirage au sort parmi 12 fiches sur le thème de la sécurité des véhicules de transport de marchandises et de personnes

- Un parcours sur plateau (épreuve de maniabilité) lors duquel le candidat doit effectuer une marche arrière sinueuse entre des
- Plots et à la fin réaliser un arrêt de précision en - de 5 minutes.
- Chaque épreuve de l'examen hors circulation (sauf l'épreuve de maniabilité) repose sur un système de notation avec l'acquisition de points pour chaque opération.
- La notation varie, d'éliminatoire – 1 – 2 – 3.

Pour être admis le candidat :

Doit obtenir un minimum de 17 points

Ne pas avoir obtenu de note éliminatoire ou intervention de l'inspecteur liée à la sécurité

Avoir obtenu un résultat favorable à l'épreuve de maniabilité

Examen en circulation

- Cette épreuve dure 45 minutes, et le candidat doit effectuer un parcours en circulation.
- L'inspecteur vérifie alors si le candidat sait quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Emprunter des routes droites, négocier des virages, changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
 - Dépasser et croiser des véhicules
 - Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule
- Le candidat doit obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire pour être reçu